

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Mis à jour le 01/10/2021 – 15H00

En raison d'UN MOUVEMENT DE GREVE des agents territoriaux, **MARDI 05 OCTOBRE 2021**, la Ville ne sera pas en mesure de proposer une restauration dans CERTAINS établissements scolaires.

Dans les écoles élémentaires, concernées par la grève, les parents devront obligatoirement fournir, à leur enfant, un repas froid (sandwich de préférence et boisson).

Dans les écoles maternelles, les parents devront prendre en charge leur enfant sur le temps du midi.

ECOLE	SERVICE DE RESTAURATION
JACQUES PREVERT Ecole Maternelle	NON et <u>pas de TAP</u>
PAUL FORT Ecole élémentaire	NON

Les services de restauration scolaire des autres écoles seront assurés normalement.

Marc GOUA,
Maire